

Observation n°402 du 13/04/2023

Je suis totalement opposé à ce projet éolien de 6 aérogénérateurs à Doussay. Vous le savez, dans le document intitulé 1119194678_26_Dossier_de_regularisation_avis_AE_08.06.22 (dans le cadre de l'avis de la MRAE), figure une étude de CALIDRIS réalisée avant l'avis du Conseil d'Etat sur les DEP.

Celle-ci y reconnaît dans le tableau de la page 78 des impacts APRES REDUCTION, notamment pour l'avifaune : impacts résiduels **FAIBLES A MODERES** (cad perte d'habitat).

Nous sommes donc parfaitement dans ce qu'exige le Conseil d'Etat quand il parle d'impacts "suffisamment caractérisés".

CALIDRIS relève différents impacts FAIBLES : (tableau page 78)

Chantier Temporaire Destruction d'habitats : Faible ;

Chantier Temporaire Dérangement de la nidification : Faible

Exploitation Permanent Perte d'habitats reproduction avifaune : Faible à modéré

Chiroptères :

Chantier Temporaire Altération de la fonctionnalité des Habitat : Faible

L'aveu de CALIDRIS selon lequel les impacts résiduels après réduction seront au moins FAIBLES A MODERES rend nécessaire une dérogation.

Tout est dit :

Dans l'étude initiale relevait : (page 162 étudeImpact_DOUSSAY_reprise_26_03_2013) :

« On soulignera en outre que l'augmentation de la fréquentation pourrait nuire à la qualité de la reproduction des Outardes, des OEdicnèmes, des Vanneaux et des Perdrix. »

Puis page 163 :

Espèces d'intérêt patrimonial observées sur le site	Printemps			Été				Automne			Hiver	
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Ducard St Martin	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Busard cendré	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Chouette chevêche	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Faucon crécerelle	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Faucon hobereau	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Alouette des champs	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Bruant jaune	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Cisticole des joncs	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Hirondelle de cheminée	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Pipit farouge	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Traquet pâle	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Caille des blés	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Engoulevent d'Europe	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Oedicnème criard	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Outarde canepetière	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Perdrix grise & rouge	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Pic vert	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Vanneau huppé	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Tableau 14 : Tableau de synthèse de sensibilité de l'avifaune durant la phase exploitation - source : étude Faune-Flore SYMBIOSE

Niveau de sensibilité aux éoliennes



Enfin, après application de l'ensemble des mesures, l'étude conclut :

Impact résiduel moyen à faible

De même, s'agissant des chiroptères, l'étude conclut (p. 165) :

Impact résiduel moyen à faible

Il est donc indéniable qu'un impact **DEMEURE** ! (échelle utilisée : Nulle/Faible/Moyen/Fort)

Sam Joab